



---

☒ Avenue des Combattants, 24, 1340 Ottignies ☎ 010.42.00.50  
Siège social : Rue Belliard, 23A - 1040 Bruxelles  
☒ Compte 210-0678220-48 - [www.ufapec.be](http://www.ufapec.be) - E-mail : [info@ufapec.be](mailto:info@ufapec.be)

## Communiqué de presse

Le 28 août 2009

# L'UFAPEC ET LA RENTREE SCOLAIRE

*En ce début d'année scolaire, l'UFAPEC a présenté ses principales préoccupations.*

*La grande nouveauté de l'année 2009-2010 est l'entrée en vigueur d'un décret qui favorisera la création d'associations des parents dans chaque école.*

### **Solidarité avec les élèves « sans écoles »**

L'UFAPEC tient d'abord à manifester la solidarité des parents de l'enseignement catholique à l'égard des centaines de parents qui sont toujours dans l'incertitude quant à l'école secondaire qui sera fréquentée par leurs enfants durant cette année scolaire. L'UFAPEC mesure l'inquiétude vécue actuellement dans ces familles.

L'UFAPEC se réjouit que la nouvelle ministre de l'enseignement obligatoire ait pris deux initiatives importantes pour résoudre les inscriptions multiples :

- d'une part, la démarche visant à réduire la liste des élèves « sans école » au moyen de la lettre adressée par la CIRI (Commission Interréseau des Inscriptions) qui a été envoyée le vendredi 21 août aux centaines de parents dont les enfants sont encore inscrits dans plusieurs établissements scolaires,
- d'autre part, la création du call center pour apporter une information personnalisée aux parents.

Malgré les efforts considérables entrepris par les autorités et par les directions d'écoles, on peut craindre qu'un nombre important d'élèves seront toujours « sans école » durant cette première semaine de septembre et même au-delà. L'UFAPEC demande instamment qu'un accueil et des activités socioculturelles, sportives et pédagogiques soient organisées à leur intention. Elle se réjouit que la Ministre SIMONET ait entendu cet appel en contactant les écoles supérieures de Bruxelles et l'ADEPS.

## **L'UFAPEC a analysé les intentions du gouvernement**

L'UFAPEC a analysé la Déclaration de Politique Communautaire (DPC) élaboré par le nouveau gouvernement de la Communauté française pour les 5 années de la législature.

L'UFAPEC y a trouvé une grande partie des revendications formulées dans son mémorandum et plus particulièrement en matière de réduction des redoublements, des échecs et des abandons scolaires. L'UFAPEC sera surtout attentive aux intentions du gouvernement de favoriser la « remédiation immédiate », d'assurer la continuité des apprentissages entre tous les niveaux d'enseignement et de revaloriser les métiers et les formations scientifiques et techniques.

L'UFAPEC soutiendra aussi le gouvernement dans ses actions visant à valoriser les enseignants et à les soutenir, surtout au début de leur carrière.

## **L'intégration d'enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire**

L'UFAPEC sera également attentive, cette année, à l'extension des expériences d'intégration d'enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire. Pour autant qu'elles soient bien préparées avec l'ensemble de la communauté éducative, ces nouvelles possibilités contribueront à favoriser la compréhension mutuelle et une meilleure prise en compte des difficultés vécues par les enfants.

## **Un premier décret favorise la création d'une association des parents dans chaque école**

Un premier décret « associations des parents » entre en vigueur ce 1<sup>er</sup> septembre 2009 et favorisera la création d'associations des parents dans un grand nombre d'écoles.

Le gouvernement s'est également engagé à améliorer les relations écoles-familles en encourageant notamment la multiplication des contacts entre parents et enseignants.

L'UFAPEC a toujours été convaincue du fait qu'une association de parents peut créer les conditions d'un dialogue et d'une collaboration constructifs entre les parents et la communauté éducative. L'importance que les parents attachent à la scolarité de leurs enfants est une des conditions de réussite scolaire.

L'UFAPEC insiste sur la nécessité de fédérer les forces vives de l'éducation, afin que tous, solidairement, cassent la spirale de l'échec à l'école. Seul un enseignement reposant sur des bases solides et sur une coordination de ces différents niveaux (en respectant l'autonomie et les différences de chacun) permettra à tous de trouver leur place dans l'école et dans la société.

**Pour toute question/contact presse :**

**Pierre-Paul Boulanger, Président 0473/67.39.97  
pierre-paul.boulanger@ufapec.be**